# PARIS, le 17 janvier 2019

##### Statut juridique : Association Loi 1901

##### ORGANISME DE FORMATION CONTINUE

##### N° d’immatriculation : 11 75 02 418 75

##### N° S.I.R.E.T. : 428487011 00010

##### Code activité 9499Z

##### Jean MARCHAL, Président

Compte rendu du CONSEIL d’ADMINISTRATION DES 16 ET 17 JANVIER 2019

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | 16/01/2019 | 17/01/2019 (matin) |
| **MARCHAL Jean,**Président | x | x |
| **DANNENMULLER Anne,**Vice-présidente | x | x |
| **BABCHIA Guylaine,**Vice-présidente | Excusée | x |
| **LAGARDE Laurence,**Vice-présidente | x | x |
| **GROULT Montserrat,**Trésorière | x | x |
| **GOPELEIN Nathalie,**Secrétaire | Excusée | Excusée |
| **DUJOURDY Catherine,**Secrétaire adjointe | x | x |
| **BRISSE JACOMEN Clotilde,** Déléguée régionale Sud | x | x |
| **FAUCHET Pascal,**Délégué régional Sud | Excusé | Excusé |
| **METIVET Anne,**Déléguée régionale Ile de France | x | x |
| **BOULIER Delphine,**Déléguée régionale Ile de France | Excusée | x |
| **DEPOERS Isabelle,**Déléguée Nord-Ouest | x | x |
| **BOUSSEL Sylvie,**Déléguée Nord - Ouest | x | x |
| **CLAPPIER Michèle,**Déléguée régionale Centre - Est | x | x |
| **POTEPA Sophie,**Déléguée régionale Centre-Est | x | x |
| **Jean-Jacques QUESNEL**,Webmaster | x | Excusé |

**Ordre du jour :**

1. Approbation du compte-rendu du CA du 27 novembre 2018
2. Echos des régions
3. Actualités de l’ASI, CIF, Conseil scientifique ANPDE…
4. Point sur la formation AP
5. Point sur le « prix CEEPAME »
6. Point sur le nombre d’inscrits au concours IPDE
7. Point d’étape sur la réingénierie IPDE
8. Préparation des Journées des Directeurs (JDD) 2019
9. Point sur la présidence du CEEPAME

Sophie POTEPA, formatrice à l’IFAP de la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Thônes (Haute-Savoie), se présente. Elle assurera avec Michèle CLAPPIER, la délégation régionale Centre-Est.

1. Approbation du CR du dernier CA du 27 novembre 2018

Le compte-rendu a été revu. Après quelques rectificatifs, il a été approuvé et peut être diffusé.

1. Echos des régions

Région Ile de France :

Il n’y a pas eu de réunion depuis le dernier CA.

Prochaine réunion le 4 février à Rabelais sur une demi-journée ; pas de thème arrêté à ce jour.

La réunion suivante aura lieu le 9 avril.

Région Nord – Ouest :

Le 3 décembre a eu lieu la 2ème journée de la formation « Enseigner à des étudiants de génération Y ou Z » animée par Mme Cynthia Engels. Douze personnes étaient inscrites.

Il est noté que les étudiants souhaitent des connaissances non académiques chez le formateur.

Cette formation a été très appréciée.

Les prochaines réunions auront lieu le 5 février et le 25 avril.

Région Centre – Est :

La dernière réunion a eu lieu les 13 et 14 décembre 2018 à Strasbourg. Le jeudi après-midi s’est terminée avec la visite du musée alsacien relatant la féerie de Noël en Alsace avec un guide anthropologue.

Sophie POTEPA a été élue déléguée régionale du Centre Est lors de cette réunion. Elle représentera la filière AP.

Le groupe AP et le groupe PDE se sont réunis le vendredi.

Le groupe PDE a travaillé sur la réingénierie de la formation PDE en cours d’élaboration.

Le groupe AP a travaillé sur l’élaboration d’un document d’accompagnement en stage, avec réflexion sur un outil commun : intérêt de cet outil, sa composition. Ce travail n’est pas terminé et sera remis à l’ordre du jour de la prochaine réunion régionale.

Le groupe a également réfléchi à remettre en route une réflexion relative à la réingénierie AP. Le projet est de répartir au sein du groupe la lecture de certains rapports ministériels et à en relever les points clefs qui pourraient servir ce futur référentiel.

Les prochaines réunions régionales auront lieu les :

* 28 et 29 mars 2019 à Lyon.
* 13 et 14 mai 2019 à Paris (le 13 mai est consacrée à la formation avec M. ROBO)
* 18 et 19 novembre 2019 à Lyon (avec la formation continue).

Région Sud :

Une réunion devait avoir lieu en mars 2019 avec la formation assurée par Monsieur ROBO, mais elle a été annulée car ce dernier est indisponible.

Clotilde BRISSE JACOMEN informe de sa fin de mandat en juin. Quelqu’un est pressenti pour la remplacer.

1. Actualités : ASI, CIF, HCPP, ANAP

**ASI** (Académie des Sciences Infirmières) : la prochaine réunion aura lieu le samedi 26 janvier 2019. Le village formation au salon infirmier des 21, 22 et 23 mai est remplacé par un symposium organisé par l’ASI probablement le mercredi 22 mai 2019. La thématique sera précisée ultérieurement.

**CIF** (Collège Infirmier Français) **:** il n’y a pas eu de nouvelle réunion.

**ANPDE :** le conseil scientifique se réunira le 9 février.

**HCPP** (Haut Conseil des Professions Paramédicales) : il n’y a pas eu de nouvelle réunion.

**ANAP** (Association Nationale des Auxiliaires de Puériculture) : nous souhaiterions reprendre contact avec cette association professionnelle ; un membre du CA va s’en charger.

**Ordre infirmier** : nous n’avons pas de nouvelle information à communiquer à ce jour.

1. Point sur la Formation AP

Une stratégie pour la formation AP est évoquée. Il est proposé que les cinq présidents des associations concernées (GERACFAS, ANAP, CEEPAME, CEFIEC et ANDEP) adressent un courrier commun à la DGOS pour connaître la date de reprise des travaux et la feuille de route.

Il est demandé à Guylaine BABCHIA de coordonner cela.

Un point communication AP est à prévoir pour les JNE 2019.

1. Point sur le « Prix CEEPAME »

La secrétaire a reçu 3 travaux d’étudiants (es) puériculteurs (trices) et 2 travaux d’élèves AP.

1. Point sur le nombre d’inscrits au concours IPDE

Jean Marchal fait un tour de table sur le nombre d’inscrits à ce jour au concours d’IPDE dans nos Ecoles.

On constate peu d’inscrits dans les écoles à ce jour. Les candidats hésitent à s’inscrire car il y a incertitude sur la durée de formation.

1. Point d’étape réingénierie IPDE

Jean Marchal refait le point suite au dernier CA.

Le groupe « réingénierie » s’est réuni le 26 novembre, le 12 décembre (avec Charles EURY, président de l’ANPDE) et le 3 janvier 2019.

Une réunion téléphonique s’est déroulée le 11 janvier 2019.

Le groupe a analysé différents rapports et le Livre Blanc de l’ANPDE ainsi que les propositions du travail réalisées par les étudiants mené par Maître Boyer.

Des mentions ont été finalement définies suite au travail avec Anne Muller qui nous accompagne pour la rédaction du cahier des charges Master IPDE.

Un courrier, signé conjointement par l’ANPDE et le CEEPAME, a été envoyé le 12 décembre à Madame VIDAL et à Madame Richard au ministère de l’Enseignement Supérieur de la Recherche et de l’Innovation ainsi qu’à Madame Agnès BUZYN, ministre des solidarités et de la Santé pour leur demander un rendez-vous et présenter le pré-projet de réingénierie. A ce jour il est resté sans réponse.

Un autre courrier a été envoyé début janvier avec la présentation de nos vœux.

Il est également sans réponse à ce jour.

Jean Marchal a eu un échange téléphonique le 16 janvier 2019 avec Mme Naviaux-Bellec, conseillère pédagogique nationale à la DGOS pour l’informer sur l’avancée de notre réflexion et nos démarches et solliciter un avis sur la stratégie à adopter.

Les présidents de l’ANPDE et du CEEPAME vont solliciter à nouveau un rendez-vous auprès du cabinet de Mme Buzyn après les Journées Des Directeurs (JDD).

Anne Muller va présenter notre maquette à Mme Martine Novic, responsable du Master IPA à Paris V et Paris VII. Montserrat Groult la présentera à Paris XIII.

Ce pré-projet, élaboré par le groupe, est présenté aux membres du CA.

Il est constitué de deux maquettes avec deux mentions « Hospitalier » et « Extrahospitalier » pour les semestres 3 et 4.

Les stages de première année sont de 10 semaines chacun pour que le stage hospitalier et le stage extrahospitalier soient de même durée. Les stages de deuxième année seraient de 10 et 15 semaines.

Afin de prévoir des modalités de financement pour une formation en 4 semestres ; il faut envisager que la formation puisse se faire dans le cadre d’un apprentissage en deuxième année avec éventuellement 25 semaines de stage chez un employeur.

Des questions demeurent à ce jour sans réponse :

* les mentions proposées sont-elles à garder en l’état ?
* toutes les Ecoles feront-elles les deux mentions ?
* Comment s’articuleront les VAE les passerelles, la re-certification les éventuels actes exclusifs avec les mentions hospitalier ou extrahospitalier…

Il est nécessaire de distinguer passerelle d’un métier à un autre de cursus partiel avec inscription à une ou plusieurs UE, de VAE afin d’obtenir le D.E. selon cette modalité.

Le groupe précise qu’il est important de distinguer « spécialité d’IPDE » d’IDE spécialisé (IPA).

 Le CA s’interroge sur l’UE « management en EAJE ou en PMI ». Ne faudrait-il pas l’intituler « Fondamentaux en management » mais quid de la formation cadre en IFCS pour les IPDE ?

Jean Marchal réaffirme que le CEEPAME doit être force de proposition dans la future réingénierie de la formation des IPDE.

1. Préparation des Journées Des Directeurs (JDD) 2019

Une mise à jour du listing des directeurs ou responsables pédagogiques est effectuée.

La logistique est revue.

Le programme est finalisé avec l’intervention le jeudi après-midi de Mme Corinne DEAL, directrice de l’ADAFORSS accompagnée de Dominique VERSTRATEN, formatrice.

La journée du vendredi est consacrée à la réingénierie de la formation d’IPDE avec l’intervention d’Anne MULLER, La présentation du livre de l’ANPDE par Charles EURY et la présentation de l’avancée du travail du groupe de réingénierie et du travail des étudiants par Maître Jean-Christophe BOYER.

Un point est fait sur le nombre d’inscrits sur les deux jours ou sur un seul des deux jours (à ce jour, nous avons 50 inscrits).

1. Point sur la présidence du CEEPAME

Jean Marchal rappel la dimension « intérim » de son mandat de président du CEEPAME limité à une année et s’adresse aux membres du CA pour assurer la continuité de l’association.

Jean Marchal indique que la présidence avec trois vice-présidences a permis de la souplesse dans les réunions et un travail de qualité.

Il invite à réfléchir sur une autre modalité de présidence …

Ce sera l’objet d’un temps plus long et plus approfondi de réflexion au prochain CA en mars.

Avec l’éventuel transfert organique des écoles à l’université et la présence d’un CNU (Conseil National des Universités), il est important que le CEEPAME perdure.

Le prochain CA se réunira les mardi 19 et mercredi 20 mars 2019.

Jean MARCHAL

 Président du CEEPAME